



## Conseil de sécurité

Soixante-neuvième année

**7206<sup>e</sup>** séance

Mardi 24 juin 2014, à 15 heures

New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	M. Iliichev . . . . .	(Fédération de Russie)
<i>Membres :</i>	Argentine . . . . .	M <sup>me</sup> Perceval
	Australie . . . . .	M <sup>me</sup> King
	Chili . . . . .	M. Barros Melet
	Chine . . . . .	M <sup>me</sup> Jiang Hua
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M. Dunn
	France . . . . .	M. Araud
	Jordanie . . . . .	M. Hmoud
	Lituanie . . . . .	M <sup>me</sup> Murmokaitė
	Luxembourg . . . . .	M <sup>me</sup> Lucas
	Nigéria . . . . .	M. Laro
	République de Corée . . . . .	M. Lee Kyung Chul
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	M. Wilson
	Rwanda . . . . .	M. Gasana
	Tchad . . . . .	M. Cherif

### Ordre du jour

La situation en République centrafricaine

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506. Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 15 h 5.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation en République centrafricaine**

**Le Président** (*parle en russe*) : En vertu de l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite la représentante de la République centrafricaine à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à S. E. M<sup>me</sup> Marguerite-Marie Maliavo-Samba, Ministre de la santé publique, des affaires sociales, de la promotion du genre et de l'action humanitaire de la République centrafricaine.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Babacar Gaye, Représentant spécial par intérim du Secrétaire général et Chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine, à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à M. Gaye, qui participe à la présente séance par visioconférence depuis Bangui.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M<sup>me</sup> Phumzile Mlambo-Ngcuka, Directrice exécutive de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Gaye.

**M. Gaye** : J'exprime mon profond respect au Conseil et je vous remercie, Monsieur le Président, de cette occasion de faire depuis Bangui le point de la situation en République centrafricaine. La situation sécuritaire reste tendue dans la capitale, ainsi qu'à l'intérieur du pays. La récente attaque à l'église Notre-Dame de Fatima de Bangui le 28 mai, dans laquelle 11 personnes, y compris le prêtre, ont été tuées, illustre non seulement la dangereuse spirale d'attaques et de représailles qui secoue le pays, mais également une radicalisation des deux parties et les risques de voir la situation s'envenimer.

L'attaque fait suite à un incident à Bangui dans la même semaine, au cours duquel trois jeunes musulmans ont sauvagement été tués, probablement par des éléments

anti-balaka, alors qu'ils se rendaient à un match de football organisé dans le cadre de la réconciliation intercommunautaire. Ces événements ont provoqué des manifestations spontanées de la population contre ce qu'elle qualifie d'inaction des autorités de transition et des forces internationales pour ramener la sécurité. Un certain nombre de barricades, qui ont dû être enlevées par les forces internationales, ont été érigées dans la ville. Bangui a alors été paralysée pendant trois jours et plusieurs personnes ont été tuées.

La spirale de violence et de représailles concerne également l'intérieur du pays, en particulier l'ouest et le centre. Dans le nord-ouest, le long de la frontière avec le Tchad, un nombre croissant d'attaques de villages par des éléments de l'ex-Séléka et des groupes peuls – mbororos – fortement armés a été rapporté. Cela indique probablement une tentative des forces de l'ex-Séléka d'étendre leur zone de contrôle vers l'ouest, alors qu'au même moment les anti-balaka renforcent leur présence dans ces mêmes zones. En conséquence, il y a eu un certain nombre de violents accrochages entre les anti-balaka et les éléments de l'ex-Séléka.

*(l'orateur poursuit en anglais)*

De nombreux villages ont été incendiés, ce qui a engendré le déplacement des populations locales. Les éléments de l'ex-Séléka ont également renforcé leur présence à Bambari, où ils ont installé leur poste de commandement militaire. Les forces de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA) et de l'opération Sangaris ont été déployées à Bambari.

Les populations civiles continuent d'être prises directement pour cible par des violences sectaires et des meurtres commis en représailles. Par exemple, dans le cadre d'une attaque lancée hier à Bambari par des éléments anti-balaka contre les Peuls, 18 personnes auraient été tuées, dont trois enfants et une femme, et huit personnes auraient été blessées. Vingt-deux maisons ont été incendiées. En représailles, les membres de l'ex-Séléka ont tué huit personnes et blessé quatre personnes plus tard dans la journée. Par ailleurs, 129 civils ont cherché refuge à la base de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA), dont 58 venaient du complexe de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA).

Les quelques communautés musulmanes qui se trouvent toujours à Bangui restent pour la plupart

confinées dans leurs quartiers, principalement dans le district PK5. Elles sont encerclées par des éléments anti-balaka, qui non seulement empêchent les gens de se déplacer, mais bloquent également tout approvisionnement en vivres et en fournitures médicales. Il y a également des informations selon lesquelles les anti-balaka s'en prennent à des non-musulmans soupçonnés d'aider les populations musulmanes en leur fournissant certains articles ou services. Des éléments des Forces armées centrafricaines sont impliqués dans la plupart de ces incidents aux côtés des anti-balaka. Dans le pays, près de 20 000 personnes issues de communautés minoritaires sont bloquées dans 16 localités; si elles se déplaçaient, elles risqueraient d'être attaquées avant de se retrouver en lieu sûr.

La MISCA et l'opération Sangaris font de leur mieux pour stabiliser la situation et protéger les civils dans leurs zones de déploiement, alors que les acteurs humanitaires s'efforcent de répondre aux besoins fondamentaux des déplacés. Cependant, leurs conditions de vie restent précaires. L'opération militaire de l'Union européenne en République centrafricaine a maintenant atteint sa pleine capacité opérationnelle et assure la sécurité à l'aéroport de Bangui, ainsi que dans les troisième et cinquième arrondissements de Bangui. Nous travaillons en étroite collaboration avec ces forces pour coordonner les efforts visant à renforcer la protection des populations menacées et prévenir de nouvelles violences. Toutefois, les besoins en matière de protection dans le pays sont énormes, et il faut renforcer d'urgence les capacités de la MISCA pour qu'elle puisse intervenir de façon efficace. En outre, les forces internationales ne peuvent être efficaces que si leurs efforts s'accompagnent de mesures adéquates pour étendre l'autorité de l'État, assurer une médiation entre les communautés et les groupes armés et lutter contre l'impunité, notamment grâce au rétablissement de la chaîne pénale. La MINUSCA s'emploie surtout à appuyer les initiatives dans ces domaines.

L'unité de garde de la MINUSCA est maintenant déployée à Bangui, à Bouar et à Bambari. Elle s'est avérée être un élément essentiel pour assurer la sécurité des installations et du personnel des Nations Unies et venir en aide aux membres du personnel en danger.

La situation humanitaire et des droits de l'homme demeure très préoccupante. Tous les groupes armés, ainsi que des civils, continuent de commettre des violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire, en utilisant des armes en toute impunité.

Plus de 500 000 personnes sont toujours déplacées, y compris 370 000 qui ont franchi la frontière, ce qui constitue un fardeau pour les pays voisins. La moitié de la population de la République centrafricaine a besoin d'une aide humanitaire.

Je voudrais à présent aborder la situation politique, qui s'est considérablement détériorée au cours du mois écoulé. L'insécurité créée par les différents groupes armés persiste et les progrès réalisés pour améliorer les conditions en matière de sécurité sont trop lents aux yeux de la population. Cela a entraîné de plus en plus de critiques quant à l'incapacité du Gouvernement de transition à assurer la sécurité, ce qui risque de porter atteinte à son autorité. Le Gouvernement a du mal à gouverner le pays car il ne dispose pas de ses propres forces de sécurité et moyens financiers. Dans le même temps, l'élite politique est profondément divisée, et il existe un niveau très élevé d'antagonisme politique et social et de méfiance entre les acteurs politiques et entre les communautés. Cela n'augure rien de bon pour la tenue d'élections crédibles l'année prochaine.

La récente tentative des membres de l'ex-Séléka d'unifier ses structures et d'établir son quartier général dans la ville de Bambari située au centre du pays a été perçue par le Gouvernement et une partie de la population comme une tentative de provocation en vue d'une partition de facto du pays. Cependant, la cohésion politique au sein de la structure ex-Séléka reste faible. Le mouvement anti-balaka est toujours très instable, malgré les efforts en cours visant à créer une structure organisationnelle et de commandement. Il est encore difficile d'évaluer le rôle ce mouvement pourrait ou devrait jouer dans le dialogue politique dans lequel le pays doit s'engager.

Il ne fait aucun doute que pour garantir une sécurité durable, le désarmement et un dialogue politique sans exclusive sont des étapes essentielles. Le séminaire organisé récemment par le Centre pour le dialogue humanitaire à la demande du Chef de l'État de transition et une initiative de dialogue lancée par une organisation non gouvernementale locale sont des signes encourageants. Ils témoignent de la volonté de nombreux Centrafricains de s'engager dans un dialogue s'ils estiment que celui-ci permettra de rétablir la paix. Ce dialogue devrait aboutir à un accord politique en ce qui concerne les élections, le désarmement et la composition des forces armées nationales et d'autres questions politiques clés, y compris l'avenir de la gouvernance et la décentralisation. Ce dialogue devrait

également se pencher de manière constructive sur les causes profondes de la crise et l'avenir économique du pays. Cela est essentiel pour créer les conditions propices au retour des réfugiés et des déplacés.

Sur la base de nos consultations avec les principaux acteurs régionaux, y compris le Médiateur, le Président Sassou Nguesso, de la République du Congo; un représentant du Président Déby, du Tchad, Président en exercice de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale; et les parties prenantes nationales, nous estimons qu'il convient d'appuyer sans tarder le lancement d'un processus de négociation ouvert à tous sur le désarmement, qui devrait aboutir à un accord politique et finalement, au désarmement de tous les groupes armés. Il ne fait aucun doute que ce processus sera complexe et prendra beaucoup de temps. Il est essentiel que le processus de dialogue soit pris en charge par les Centrafricains. Cependant, l'on ne pourra pas parvenir à une solution durable sans la participation continue de la sous-région.

La MINUSCA, en collaboration avec les autorités de transition et les forces internationales de sécurité, s'emploie à prévenir de nouvelles violences dans la capitale et dans le reste du pays, notamment en enquêtant sur les violations commises afin de prendre des mesures concrètes pour s'assurer que leurs auteurs seront traduits en justice. À cette fin, la MINUSCA est en train d'étoffer sa composante civile et de préparer son déploiement dans certaines localités en dehors de Bangui d'ici à la fin de juillet, principalement dans le but d'appuyer les autorités locales et de renforcer les efforts visant à protéger les civils. Nous poursuivons nos efforts pour implanter l'opération de maintien de la paix et préparer un transfert sans heurt des responsabilités de la MISCA à la MINUSCA le 15 septembre. Le Département des opérations de maintien de la paix fera un exposé au Conseil à la mi-juillet sur l'état d'avancement en ce qui concerne le déploiement de l'opération de maintien de la paix et la transition de la MISCA à la MINUSCA.

*(l'orateur reprend en français)*

L'attention que la communauté internationale a portée à la République centrafricaine ces derniers mois a contribué à empêcher que le pays ne tombe davantage dans la spirale de la violence. La MINUSCA, l'équipe de pays des Nations Unies et les forces internationales continuent de faire les efforts nécessaires pour appuyer les autorités et la population de la République centrafricaine pour faire face aux défis immédiats et prévenir une détérioration plus profonde de la situation.

Cependant, la situation en République Centrafricaine est complexe et a plusieurs facettes. Y faire face demandera du temps et des ressources. L'engagement continu et résolu de la région et, plus largement, de la communauté internationale, ainsi qu'une approche unifiée et une action cohérente seront des facteurs critiques dans l'atteinte de cet objectif.

**Le Président** (*parle en russe*) : Je remercie M. Gaye de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Mlambo-Ngcuka.

**M<sup>me</sup> Mlambo-Ngcuka** (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de m'avoir invitée à présenter au Conseil aujourd'hui un exposé sur la visite que j'ai effectuée dernièrement en République centrafricaine. Il y a un mois, je me suis rendu à Bangui dans le cadre d'une mission conjointe avec l'Envoyée spéciale de l'Union africaine pour les femmes, la paix et la sécurité. Notre présence à toutes les deux a renforcé la coordination et la position de la Mission, ainsi que la possibilité d'une action commune de suivi avec l'Union africaine.

En République centrafricaine, nous avons rencontré la Présidente, le Premier Ministre, plusieurs ministres clés et de hauts responsables du Gouvernement, ainsi que le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), le Président de l'Union africaine, le Représentant spécial et Chef de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA), l'équipe de pays des Nations Unies, le Comité technique de suivi de la crise en République centrafricaine, le Groupe consultatif de haut niveau sur les femmes, 17 organisations de la société civile, 16 organisations féminines, des chefs religieux et de nombreuses personnes déplacées. Le Représentant spécial du Secrétaire général et le Chef de la MISCA et leurs équipes nous ont prêté tout leur concours, ce dont je leur suis reconnaissante.

Notre objectif était d'attirer l'attention sur le sort des femmes et des filles, de s'assurer que la problématique hommes-femmes était prise en compte dès le début au sein de la mission de l'ONU nouvellement créée et de promouvoir la participation et le leadership des femmes dans la réconciliation locale, le dialogue national, la justice transitionnelle et les prochaines élections.

Ce que nous avons vu et entendu est terrifiant. Dans les camps de déplacés partout dans le pays, notamment celui que nous avons visité, les gens vivent dans des abris de fortune faits de bâches en plastique voire de morceaux de tissu, le tout dans des conditions inhumaines, entourés de flaques d'eaux sales et stagnantes et de débris et totalement exposés aux maladies transmises par l'eau. De multiples cas de viol, d'esclavage sexuel et autres violations perpétrés par des acteurs armés ont été signalés à la communauté internationale. Ces informations ont été confirmées en décembre dernier par une mission d'établissement des faits de l'ONU conduite par la Haut-Commissaire aux droits de l'homme (HCR) et appuyée par ONU-Femmes. Ces exactions ont été commises au cours de perquisitions maison par maison, au niveau de barrages routiers non autorisés, dans des camps militaires et dans le cadre de la violence sectaire. Nous avons appris que les filles sont fréquemment victimes de mariages forcés. Beaucoup d'entre elles sont tombées enceintes, ont fait des fausses couches ou ont contracté des maladies sexuellement transmissibles, notamment le VIH. L'appui médical et psychosocial fait cruellement défaut dans les camps de déplacés, qui pour 90 % d'entre eux n'offrent aucun service aux victimes de violences sexistes. Les quelques services disponibles viennent en aide à plusieurs centaines de victimes de viol chaque mois.

Un nombre incalculable de femmes enceintes n'ont pas accès aux soins obstétricaux et en matière de procréation les plus élémentaires. Or, c'est une question de vie ou de mort dans un pays où le risque de décès lié à la maternité est déjà 140 fois plus élevé que dans un pays développé. Les femmes n'ont eu de cesse de me dire qu'elles avaient besoin de sécurité et d'état de droit, de soins de santé, de nourriture et d'écoles pour leurs enfants. Voilà certaines des choses dont elles ont le plus besoin. Près de deux tiers des écoles restent fermées, et des centaines de milliers d'enfants grandissent sans instruction.

Les pays voisins ont des difficultés à fournir un appui suffisant à des dizaines de milliers de réfugiés. Le Cameroun accueille désormais environ 100 000 nouveaux réfugiés, dont 84 % de femmes et d'enfants, qui sont arrivés après avoir voyagé pendant des jours voire des semaines, et sont souvent malades et traumatisés. Une fois sur place, il n'y a qu'une infirmière et moins d'une dizaine de trousseaux d'hygiène et médicales pour soigner des milliers de déplacés. Il est important de souligner cet état de fait alarmant et regrettable car, à la date

d'aujourd'hui, la communauté internationale a financé moins d'un tiers de l'appel humanitaire.

Aujourd'hui, je voudrais demander de toute urgence que cet appel soit financé dans son intégralité. Mais je voudrais aussi attirer l'attention du Conseil sur un aspect très différent de la République centrafricaine. Contre toute attente, de nombreuses personnes, notamment des femmes de toutes conditions, s'organisent pour survivre et aller de l'avant. Les jeunes nous ont demandé de les guider et de les aider à réinsérer ceux d'entre eux qui ont été victimes de violences ou ont participé à des actes de violence. Les femmes dirigeantes, toutes confessions religieuses et appartenance sociale confondues, sont déterminées à aplanir leurs divergences et à construire un avenir meilleur pour leur pays. Elles sont organisées et pleines de projets, d'idées et de courage. Ce qu'elles demandent en particulier c'est une aide pour développer les activités économiques des femmes, un soutien psychosocial et un appui pour remettre sur pied le système éducatif du pays.

Je prie instamment les membres du Conseil de sécurité de venir en aide aux Centrafricaines et d'appliquer les recommandations en matière d'égalité des sexes formulées par la mission des Nations Unies chargée d'évaluer les besoins électoraux. Le succès des initiatives de réconciliation, des prochaines élections et du redressement du pays dépend du leadership et de la participation des femmes. La priorité doit aller aux mesures temporaires spéciales et aux quotas en matière de représentation des femmes, ainsi qu'à la protection et à la sécurité que la MINUSCA doit garantir aux femmes pour leur permettre de participer aux élections.

Des mesures plus fermes doivent être prises pour protéger les civils et rétablir l'autorité de l'État et l'état de droit. Comme le Conseil le sait, la plupart des tribunaux et des prisons ont cessé de fonctionner et de nombreux fonctionnaires et magistrats ont abandonné leurs postes. ONU-Femmes participe à un programme conjoint qui permettra d'améliorer l'accès des femmes à la justice. Ce programme s'adresse en particulier aux victimes de la violence sexuelle et sexuelle, et vise à renforcer les capacités des institutions nationales, à déployer des audiences foraines et à traduire les auteurs en justice. Nous prenons acte des efforts que déploie la Commission internationale d'enquête et de la récente requête adressée à la Cour pénale internationale par la Présidente. L'action menée pour faire régner la justice à tous les niveaux doit être appuyée et ONU-Femmes a

proposé d'envoyer sur place des enquêteurs spécialisés dans les infractions à caractère sexiste.

Nous saluons également la décision prise dernièrement par le Conseil de créer, en la MINUSCA, une robuste mission de maintien de la paix, en faisant fond sur l'action menée par la Communauté économique des États d'Afrique centrale et l'Union africaine et sur l'appui fourni par les forces françaises et la mission de l'Union européenne. Le déploiement cette année des premiers conseillers pour la problématique hommes-femmes et pour la protection des femmes doit être intensifier l'année prochaine. Cette expertise doit s'étendre, au-delà de Bangui, aux régions et doit être incorporée dans tous les domaines prioritaires de la Mission. Pour instaurer une sécurité durable dans le pays, il faut davantage de femmes dans les composantes militaire, de police et civile de la Mission.

Je suis heureuse d'annoncer que pour la première fois, ONU-Femmes et le Département des opérations de maintien de la paix vont dispenser une formation spécialisée préalable au déploiement sur la prévention de la violence sexuelle. J'engage vivement tous les fournisseurs de contingents à profiter de cette offre et à appuyer la pleine mise en oeuvre de cette formation dans leurs pays. J'invite aussi la communauté internationale et les membres du Conseil de sécurité à accroître le financement destiné à garantir la sûreté et la protection des femmes et des filles, l'autonomisation économique des femmes et leur éducation. Nous savons que l'emploi des femmes, l'entrepreneuriat féminin et la protection de l'enfance ont tous une grande influence sur le relèvement familial et communautaire et peuvent s'avérer un investissement très efficace pour la consolidation de la paix.

ONU-Femmes travaillera avec des partenaires, notamment l'Union africaine, pour s'assurer qu'au moins 40 % des emplois créés par les programmes de création d'emplois d'urgence soient offerts à des femmes. Nous encourageons tous les partenaires internationaux à adopter la politique de l'ONU consistant à affecter au minimum 15 % des financements à l'autonomisation des femmes et à l'égalité des sexes.

ONU-Femmes travaille également en partenariat avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés afin de répondre aux besoins urgents des femmes et des filles dans des camps de réfugiés au Cameroun et de faciliter l'accès des femmes à l'aide humanitaire en République centrafricaine.

Je demande de nouveau au Conseil de veiller à ce que la MINUSCA soit dotée d'un dispositif approprié relatif à la problématique hommes-femmes pour s'acquitter de sa mission; que les pays fournisseurs de contingents garantissent l'accès de tous les effectifs à une formation sur la prévention des violences sexuelles; que les femmes soient représentées dans tous les processus ayant trait au rétablissement de la paix, à la consolidation de la paix et à la réconciliation; que les préparatifs des élections accordent une place centrale à la représentation et à la participation des femmes; que les efforts visant à reconstruire le système de justice et à faire appliquer le principe de responsabilité pour les crimes graves incluent des spécialistes de la question des crimes sexuels et sexistes; que notre action humanitaire soit intensifiée tant à l'étranger qu'à l'intérieur du pays; et que l'on s'attaque à l'éducation et au bien-être économique.

Les femmes que nous avons rencontrées en République centrafricaine, y compris la Présidente par intérim Samba-Panza, doivent être soutenues pour jouer pleinement leur rôle, sur un pied d'égalité, en tant qu'actrices du changement, de la paix et de la sécurité. Les femmes autonomes sont les meilleurs facteurs de croissance, le meilleur espoir pour la réconciliation et la meilleure protection contre la radicalisation des jeunes et la répétition des cycles de violence. Leurs voix doivent être entendues.

En menant mes activités, j'ai été touchée par le niveau de connaissances qu'ont les femmes du monde entier des décisions du Conseil de sécurité concernant les femmes et la paix et la sécurité. Le Conseil a fait des promesses très importantes, plus récemment dans la résolution 2122 (2013) et la résolution 2149 (2014) concernant la République centrafricaine, qui incluent des termes forts sur la participation, le rôle de mobilisation et la protection des femmes. ONU-Femmes est prête à aider le Conseil à honorer ses solides engagements et à tenir ses promesses.

Je vous remercie à nouveau, Monsieur le Président, de m'avoir offert cette possibilité, et j'attends avec intérêt nos discussions.

**Le Président** (*parle en russe*) : Je remercie M<sup>me</sup> Mlambo-Ngcuka pour son exposé.

Je donne maintenant la parole à la représentante de la République centrafricaine.

**M<sup>me</sup> Maliavo-Samba** (République centrafricaine) : Je voudrais avant tout, au nom

de M<sup>me</sup> Catherine Samba-Panza, Présidente de la République et Chef de l'État de transition, et de S. E. M. André Nzapayeke, Premier Ministre et Chef du Gouvernement de transition, présenter au Conseil tous les remerciements de mon pays pour l'attention qu'il ne cesse de porter à la crise qui secoue actuellement notre pays. Je voudrais également remercier la Directrice exécutive d'ONU-Femmes pour tout ce que son Entité fait pour notre pays. Elle a ici présenté la situation des femmes durant cette crise en République centrafricaine.

Pour faire face à cette situation de crise, le pays doit aujourd'hui relever plusieurs défis. Il faut relever le défi sécuritaire pour pouvoir garantir les droits de toutes les personnes qui vivent dans ce pays, dont les femmes, qui sont les principales victimes de cette crise. S'agissant de ce défi sécuritaire, aujourd'hui, nous savons que la République centrafricaine ne dispose pas d'une armée nationale pour pouvoir assurer la sécurité des personnes et garantir leurs droits. La République centrafricaine est sous embargo, il lui est donc impossible d'assumer pleinement ses devoirs régaliens.

Il y a également le défi judiciaire. La chaîne judiciaire de la République centrafricaine aujourd'hui est malade. La police et la gendarmerie méritent d'être réhabilitées. Les juges doivent également prendre leur travail en main. Mais tout cela ne peut se faire que dans un contexte de sécurité. Les juges ne peuvent pas regagner leur poste dans l'arrière-pays pour des raisons de sécurité. Les criminels trouvent donc le terrain libre pour continuer de mener leurs mauvaises œuvres.

Il y a également le défi lié à la gouvernance. La reconstitution des institutions publiques s'avère indispensable mais, aujourd'hui, toujours pour des raisons sécuritaires, les préfets, qui sont les représentants de l'État dans l'arrière-pays, ne peuvent pas regagner leur poste pour des raisons de sécurité. De ce fait, l'État est quasiment limité à la capitale. L'État n'existe pratiquement pas dans l'arrière-pays.

C'est pour cela que je voudrais ici, très humblement, solliciter l'appui du Conseil pour que toute la compassion qui est exprimée envers la République centrafricaine puisse se transformer vraiment en action. Il est temps que nous passions à l'action pour sauver toutes ses vies qui sont perdues chaque jour, chaque minute, chaque seconde que nous vivons.

Je voudrais dire également que la crise que connaît la République centrafricaine aujourd'hui n'est pas une

crise confessionnelle comme cela a été largement dit. Il s'est agi au départ d'une crise communautaire et l'aspect confessionnel a été le fruit de manipulations politiques et, il faut le souligner aussi, le fruit du rôle négatif qu'ont joué certains médias, aussi bien nationaux qu'internationaux.

Je voudrais exprimer ma satisfaction pour la mission qui a été menée en République centrafricaine sous la conduite du Haut-Commissariat aux droits de l'homme. Aujourd'hui, à Genève, l'experte indépendante, M<sup>me</sup> Keita-Bocoum, a présenté son rapport sur les droits de l'homme en République centrafricaine. Elle viendra également certainement le présenter au Conseil de sécurité ici, à New York.

Une autre mission, celle de la Commission d'enquête, a également été effectuée à Bangui, et il en sera certainement bientôt rendu compte au Conseil.

Compte tenu des moyens limités que la République centrafricaine a aujourd'hui, il est extrêmement important pour le Gouvernement de bénéficier d'un appui pour pouvoir traduire en justice les criminels, qui continuent de tuer, de violer, de pratiquer le sexisme, pour que cela s'arrête dans notre pays et que toute la population retrouve sa dignité. C'est pourquoi, au nom de mon pays, je sollicite cette action – je dis bien cette action – rapide et efficace, cette mobilisation. La Directrice exécutive d'ONU-Femmes a dit ici qu'aujourd'hui les besoins en matière humanitaire ne sont financés qu'au tiers. Il est donc important que toutes les personnes qui souffrent dans les camps de personnes déplacées à l'intérieur du pays ou qui se sont réfugiées dans les pays voisins soient prises en compte dans le cadre des différentes actions qui seront menées. L'enjeu régional de la crise centrafricaine est important. Il est également urgent que les aides destinées à l'action humanitaire en République centrafricaine soient adressées également aux Centrafricains qui sont aujourd'hui dans les pays voisins et qui vivent dans des conditions très difficiles.

Voilà, Monsieur le Président, les quelques points que je voulais soumettre à la très haute attention du Conseil de sécurité.

**Le Président** (*parle en russe*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

*La séance est levée à 13 h 40.*